



La conservation, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique

SXRPH

Objectif de formation :

Préserver, réhabiliter et valoriser le patrimoine historique immobilier d'une collectivité.

Contenu

- les notions historiques et culturelles fondamentales,
- les parties prenantes de la conduite et du suivi de projets de restauration, les interlocuteurs institutionnels, la maîtrise d'œuvre,
- le diagnostic des besoins et usages,
- classifications, outils réglementaires ou incitatifs, outils financiers de protection et de valorisation du patrimoine ; lien avec les dispositifs de droit commun,
- la protection du patrimoine historique,
- la réhabilitation du patrimoine et les travaux embarqués : accessibilité, connectivité numérique, efficacité énergétique et économies d'énergies,
- la valorisation du patrimoine,
- l'évaluation des réalisations

Prérequis

Disposer d'une adresse e-mail et d'un ordinateur connecté à internet.

Public

- Directeurs et directrices des services techniques,
- Directeurs et directrices généraux des collectivités,
- Directeurs, directrices et responsables de l'architecture et du patrimoine.

Méthodes pédagogiques

- apports didactiques,
- visite d'un site, ou présentation d'une vidéo
- retours d'expériences et échanges,
- cette formation comporte un temps à distance composé d'un module de e-formation et d'une e-communauté de stage accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT

Durée : 2 jours en présentiel et 0.5 jour à distance